

PROGRAMME INTITUTS ET INITIATIVES
Appel à projet – campagne 2021
Proposition de projet de recherche doctoral (PRD)
IIE - Initiative Interculturalité et Europe

Intitulé du projet de recherche doctoral (PRD): L'Europe, espace de cultures stratégiques et de copérations de sécurité, XXe-XXIe siècles (EECS)

Directeur.rice de thèse porteur.euse du projet (titulaire d'une HDR) :

NOM : **FORCADE** Prénom : **OLIVIER**
Titre : Professeur des Universités ou
e-mail : olivier.forcade@sorbonne-universite.fr
Adresse professionnelle : Maison de la recherche, 28, rue Serpente 75 006 Paris Burea D204
(site, adresse, bât., bureau)

Unité de Recherche :

Intitulé : Sorbonne identités, relations internationales et civilisations de l'Europe
Code (ex. UMR xxxx) : UMR 8138

École Doctorale de rattachement de l'équipe (future école doctorale du.de la doctorant.e) : ED188-Histoire moderne et contemporaine

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1^e inscription et la quotité d'encadrement) : 11 dont 2 co-dirigés

Co-encadrant.e :

NOM : Prénom :
Titre : Choisissez un élément : ou HDR
e-mail :

Unité de Recherche :

Intitulé :
Code (ex. UMR xxxx) :

École Doctorale de rattachement : Choisissez un élément :
Ou si ED non Alliance SU :

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1^e inscription et la quotité d'encadrement) :

Co-encadrant.e :

NOM :

Prénom :

Titre : Choisissez un élément : ou
e-mail :

HDR

Unité de Recherche :

Intitulé :

Code (ex. UMR xxxx) :

Choisissez un élément :

École Doctorale de rattachement :

Ou si ED non Alliance SU :

Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1^e inscription et la quotité d'encadrement) :

Cotutelle internationale : Non Oui, précisez Pays et Université : **Royaume-Uni, Glasgow ou Cambridge**

Selon vous, ce projet est-il susceptible d'intéresser une autre Initiative ou un autre Institut ?

Non Oui, précisez Choisissez l'institut ou l'initiative :

Description du projet de recherche doctoral (en français ou en anglais) :

Ce texte sera diffusé en ligne : il ne doit pas excéder 3 pages et est écrit en interligne simple.

Détailler le contexte, l'objectif scientifique, la justification de l'approche scientifique ainsi que l'adéquation à l'initiative/l'Institut.

Le cas échéant, préciser le rôle de chaque encadrant ainsi que les compétences scientifiques apportées. Indiquer les publications/productions des encadrants en lien avec le projet. Préciser le profil d'étudiant(e) recherché.

L'Europe, espace de cultures stratégiques et de coopérations de sécurité, XXe et XXIe s. (EECSCS)

1. Objet

L'Europe n'a cessé d'être vécue comme un espace de relations stratégiques et de sécurité, à l'ère des guerres mondiales, pendant puis après la guerre froide. Les États ont pu partager l'objectif d'élaborer une défense européenne, en vue d'établir une identité européenne qui constitue un horizon d'attente constant, y compris des partenaires et alliés extra-européens (Etats-Unis, Afrique, Asie). Partant, la circulation des savoirs stratégiques, des cultures de sécurité nationale qui cristallisent depuis la fin des deux guerres mondiales, notamment à l'âge nucléaire, et la création d'institutions de défense (de l'UEO à l'OSCE jusqu'aux agences de l'Union européenne) doit être comprise au prisme de relations interculturelles dynamiques.

C'est précisément par l'approche d'une interculturalité européenne active que peut être posée l'analyse des doctrines, des institutions et des actions de sécurité nationale et internationale en Europe depuis le début du XXe siècle. En particulier, la sécurité internationale juxtapose et imbrique des objectifs, des concepts et des outils de sécurité nationale dans l'espace stratégique européen et international, notamment depuis 1945. L'accent peut être mis sur la production de concepts et de savoirs stratégiques, dans l'environnement géopolitique et géoéconomique de l'Europe (maritime, continentale, spatiale), en ses institutions de sécurité militaire et civile, dans ses programmes militaires et industriels de défense, face au risque naturel ou environnemental, industriel, alimentaire et de santé.

En particulier, les actions conjointes ou en coalition dans des opérations de gestion de crises faisant échanger les savoir-faire et les conceptions nationales sont privilégiées. Les coopérations comme les confrontations voient s'affronter et s'emprunter des savoirs stratégiques, tactiques et opérationnels, en une circulation européenne, puis atlantique et internationale. Les cultures de sécurité nationale, incorporant notamment le renseignement, les technologies de l'information et la cyberguerre, ont constamment muté dans la dynamique des échanges européens. Celles-ci ont été affectées, à défaut d'être refondées, dans le cadre atlantique et onusien à l'occasion des interventions internationales comptant des Européens en ex-Yougoslavie (1992-1995), Afghanistan (2001-2012) par exemple ou dans la gestion de crise européenne (migrations, instabilité des relations, systèmes de sécurité).

Enfin, cette problématique prend en compte l'avènement du numérique comme enjeu des relations internationales et nouveau défi à la sécurité nationale/européenne, avec une réaffirmation de la guerre informationnelle. Comme le montre par exemple « l'affaire Huawei », si le duopole sino-



américain s'étend à présent jusqu'à l'internet, via la maîtrise des moyens économiques, industriels et techniques nécessaires à cette fin, celui-ci concerne les pays européens qui apportent des réponses dans le cadre communautaire (Accord UE-Chine, droit de la propriété intellectuelle, coopérations industrielles) ou dans un cadre national préférentiel (voie du Royaume-Uni depuis le Brexit). En 2020, la Chine et les États-Unis sont les seuls à avoir déployé une stratégie unilatérale de souveraineté en vue du contrôle des trois couches (matérielle, logicielle et sémantique) de l'espace cyber qui met au défi les États européens d'apporter des réponses.

2. Approche scientifique

La maîtrise des politiques publiques de sécurité et de défense, de l'histoire des relations internationales et de l'histoire des pays européens considérés aux XXe et XXIe siècles sera naturellement recherchée. La littérature scientifique sur les cultures stratégiques, l'histoire de la sécurité nationale dans les différents pays de l'espace européen considéré ou proposé, les développements récents de l'analyse du renseignement, de la cyberguerre et des technologies de l'information en Europe et dans le monde constituera un socle de savoirs posé ou en cours d'acquisition.

L'attention aux corpus documentaires et aux données produites par les Etats et les institutions internationales et européennes, et d'abord les organisations de sécurité et de défense (OSCE, OTAN, UE dont Commission européenne) fera porter l'attention aux archives (archives nationales des pays considérés et des organisations régionales, internationales, archives des Communautés et des institutions européennes). Ces corpus de données chercheront à répondre aux analyses d'échelle et multiscalaires du sujet envisagé. Ces données seront définies et collectées de façon à mettre en œuvre une opération scientifique visant à comparer, croiser et mettre en évidence la circulation des savoirs nationaux, la fabrication d'une identité ou d'une personnalité européenne.

Le projet s'attachera à définir précisément le choix des pays considérés dans l'étude, dans une approche des relations intra et extra-européennes avec les marges ou frontières (méditerranéenne, atlantique, russe) n'interdisant nullement la relation du sujet à l'autre (Etats-Unis, Russie, Chine...).

3. Interculturalité et Europe

À trois niveaux, l'objet d'étude s'établit dans une dimension interculturelle européenne.

Dans les rapports Etats-armées-sociétés, les concepts de défense et de sécurité sont le fruit de l'histoire et du droit public des pays européens entre eux. Depuis la fin du XVIIIe siècle, les Etats européens confrontent leur système de sécurité quand ils ne cherchent pas à les faire coopérer dans des institutions régionales européennes. L'étude s'appliquera en particulier à examiner des concepts, des pratiques et des expériences internationales, dans un cadre proprement européen, pour répondre à un défi sécuritaire. Circulations, transferts et hybridation interculturelle des concepts et pratiques retiendront l'attention, en proposant des études de cas (crise, conflit, défi stratégique ou sécuritaire). Le dépassement ou pas des modèles nationaux crée des tensions entre pays européens, attachés à leurs industries de défense, selon les capacités clefs qu'ils maîtrisent (projection de force, nucléarisation des forces, compétence des états-majors dans les organisations régionales/internationales, autonomie de renseignement, souveraineté industrielle et technologique).

À l'échelle des institutions européennes, la compréhension des évolutions à l'œuvre depuis 1945 et en particulier dans le cadre de l'Union européenne, appelle une compréhension des dynamiques des



trénten dernières années. L'étude des conceptions et des actions des différents pays d'Europe, mais aussi extérieurs, soit qu'ils agissent à l'intérieur des organismes et agences européennes, soit qu'ils exercent une menace ou un lobbying sur l'UE, dévoile une intense dynamique de relations interculturelles. Il s'agira ici de mettre en évidence ce que la prise en compte de la dimension interculturelle fait comprendre de l'espace de négociation, d'influence et d'action des Européens rassemblés face à leurs alliés et à leurs adversaires. En particulier, dans la gestion des crises par les Européens, doit-on parler d'un moteur ou d'un frein interculturel : face à la Russie après 1991, face au Royaume-Uni depuis le Brexit, dans la compétition avec les États-Unis ou la Chine ?

À un dernier niveau, l'interculturalité opère comme un élément décisif des relations stratégiques et de sécurité, dans le domaine international par nature de la guerre informationnelle, des coopérations en matière de renseignement (une académie européenne du renseignement vers une agence européenne du renseignement ?) et de cyberguerre (cyberattaques contre les infrastructures de défense, technologiques ou de santé dans le cadre de la pandémie de la covid-19 en 2021). Confrontée à plusieurs défis, l'Europe pourrait-elle ne se défendre que par sa nature interculturelle ?

IV. Profil de l'étudiant(e) recherché(e): 1) master en histoire contemporaine des relations internationales ou des questions de sécurité et de défense ; 2) connaissance de l'anglais et d'une seconde langue étrangère ; 3) la détention d'un concours de l'enseignement (agrégation, CAPES) ou d'un diplôme de grande école (commerce ou ingénieur) est appréciée pour mettre en œuvre des savoirs professionnels et enseigner dans le cadre d'un monitorat.

Bibliographie

Annuaire français de relations internationales, 2000-2020.

Simon Ball, Philippe Gassert, Andreas Gestich, Sönke Neitzel (dir.), Cultures of Intelligence in the Era of the World Wars, London, OUP, 2020.

Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez, Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie, Odile Jacob, 2016 et Leçons sur le renseignement, Odile Jacob, 2017.

Charles-Philippe David, La Guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, Paris, 2013, Presses de Sciences Po.

Benoît Durieux, Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer, Frédéric Ramel (dir.), Dictionnaire de la guerre et de la paix, Paris, PUF, 2017, 1500 p.

Olivie Forcade, Bertrand Warusfel (dir.), Le Droit du renseignement, Paris, LDF, 2019.

Olivier Forcade, Sébastien-Yves Laurent (dir.), Dans le secret du pouvoir. L'approche française du renseignement XVIIe-XXIe siècle, NME, 2019, 559 p.

Louis Gautier, La Défense de la France après la guerre froide, Paris, PUF, 2009.

Res Militaris. Revue européenne d'études militaires.

Elie Tenenbaum, Partisans et Centurions. Histoire de la guerre irrégulière au XXIe siècle, Paris. Perrin, 2018, 522 p.

Merci d'enregistrer votre fichier au format PDF et de le nommer :
«ACRONYME de l'initiative/institut – AAP 2021 – NOM Porteur.euse Projet »

*Fichier envoyer simultanément par e-mail à l'ED de rattachement et au programme :
cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr avant le 20 février.*